



Résolution du conseil communal du 20 septembre 2022

Le Conseil,

- approuve les procès-verbaux des séances des 8 février, 8 mars, 20 avril et 21 juin 2022.
- approuve :
 - l'avenant à la Convention conclue en 2019 entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune de Forest relative à la subvention de la Région de Bruxelles-Capitale pour le projet « Rue Lusambo, école le Tremplin : sécurisation de l'abord d'école»
 - l'avenant à la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'organisation et l'exécution de petits travaux d'infrastructures dans le cadre du projet d'investissement pour l'amélioration de la sécurité routière en voiries communales en 2020.
 - l'avenant à la convention entre la Commune et Bruxelles Environnement relative à l'octroi de subvention pour la réalisation du projet "Good water".
 - l'avenant à la convention entre la Commune et Bruxelles Environnement relative à l'octroi de subvention pour la réalisation du projet "Rénovation de l'étang du Bempt".
 - l'avenant à la convention entre la commune et Bruxelles Environnement relative à l'octroi de subvention pour la réalisation du projet " Sources historiques".
 - approuve l'ensemble des documents relatifs au Programme du Contrat de Quartier Durable « Deux Cités », y compris les porteurs et montants des actions socio-économiques.
 - l'avenant à la convention relative à la mise à disposition du Bia Bouquet.
 - le Cahier Spécial des Charges réf : 2022-CQDW-D.1.3-Travaux, relatifs au marché de travaux « Réalisation du projet « Belgrade 74 » - Rénovation et reconversion complète d'un immeuble de bureaux en 12 logements et une salle polyvalente ».
 - le cahier des charges N° 2022-T-001 et le montant estimé du marché "Maillage Bempt phase 1 : rénovation de l'étang du Bempt", établis par le Travaux Publics - Service Eau.
 - le cahier des charges N° 2022-T-034 et le montant estimé du marché "Cimetière de Forest: rénovation d'un pavillon", établis par le Travaux Publics - Grands Chantiers.
 - le cahier des charges N° 2022-T-035 et le montant estimé du marché "Hôtel communal de Forest: restauration des luminaires classés ", établis par le service Travaux Publics - Grands Chantiers
 - la convention " Convention Bénéficiaire Délégué - Contrat de Quartier Durable « WIELS-SUR-SENNE » À FOREST" ci-jointe, rédigée par Urban, conclue entre Bruxelles-Environnement, la Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Forest.
 - le modèle de convention de collaboration à l'occasion de la Brussels Biennale – Neoclassic.
 - la convention d'occupation précaire pour la création d'un dépôt de broyat sur l'espace situé devant le dépôt communal du Bempt au 600 boulevard de la Deuxième Armée Britannique.
 - le protocole de coopération avec BELIRIS pour la restauration et mise en valeur du parc de Forest.
 - la convention de partenariat pour les 4 classes participantes entre l'école Les Bruyères, située Rue Jef Devos 55 et La Concertation ASBL située rue de la Victoire 26 à 1060 Bruxelles.
 - les Plans de pilotage des écoles suivantes : Ecole communale fondamentale du Bempt, Chaussée de Neerstalle 273, 1190 Forest, Ecole communale primaire spécialisée Les Marronniers, Avenue Zaman 57, 1190 Forest, Ecole communale fondamentale Arc En Ciel, Avenue du Globe 40, 1190 Forest

- le règlement scolaire et la brochure d'information proposé en annexe pour les écoles néerlandophones communales De Puzzel et De Wereldbrug
 - la déclaration sur le principe de neutralité de l'enseignement communal
 - l'avenant 'Brede School 2015-2020' reconduisant d'un an la convention conclue avec la commune de Forest relative au subventionnement des « Brede Scholen » à Bruxelles pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.
 - le protocole de collaboration entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Commune et le CPAS de Forest dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence pour la politique sociale du logement en Région bruxelloise
 - les termes de la convention conclue pour l'année 2022, entre la Commune de Forest et l'asbl TRANSIT.
 - la convention d'accord de financement entre la Commune de Forest et l'Asbl BeFUS pour la dotation annuelle de 0,0025% de son Plan Local de Prévention et de Proximité et de son subside de Perspective Brussels à l'Asbl BeFUS pour l'exercice 2022.
 - la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale de 77.068,53 € pour l'installation de stationnement vélo.
 - le Plan Communal de Mobilité adapté suite aux remarques pertinentes émises lors de l'enquête publique.
- modifie la date de l'approbation de la convention relative au Règlement d'ordre intérieur du Bia Bouquet à savoir la date le 8 mars 2022.
 - prend pour information la décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 1^{er} septembre 2022 décidant d'approuver l'offre transmise par Sibelga en date du 18 août 2022 et l'attribution des travaux, pour un montant contrôlé de 528,00 € TVAC et de financer la dépense par un subside FEDER.
 - prend connaissance :
 - de la décision du collège des bourgmestre et échevins du 23 juin 2022 de passer un marché de fournitures ayant pour objet « Fourniture de denrées alimentaires non-biologiques »
 - de la décision du collège des bourgmestre et échevins du 23 juin 2022 de passer un marché de fournitures ayant pour objet « Fourniture de produits d'entretien et d'hygiène respectueux de l'environnement »
 - de la décision du collège des bourgmestres et échevins du 20 juillet 2022 faisant choix d'approuver l'avenant 2 du marché «2020-T-022 - Ecole 9 : Rénovation de la toiture Conciergerie - Informatique et Toiture Maternelle»
 - de la décision du Collège des bourgmestre et échevins du 30 juin 2022 faisant choix de la procédure par procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché «2022-F-013 - Achat de Bacs d'Orangerie et placement
 - de la décision du Collège des bourgmestre et échevins du 20 juillet 2022 faisant choix de la procédure par procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché «2022-S-009 - Lot 1: Abattage et élagage dans les parcs et espaces verts - Lot 2: Abattage et élagage sur les voiries
 - de la décision du Collège des bourgmestre et échevins du 20 juillet 2022 faisant choix de la procédure par procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché «2022-S-010 - Lot 1: Plantations de nouveaux arbres dans les parcs - Lot 2: Remplacement des arbres morts le long des voiries»
 - de la décision du Collège des bourgmestre et échevins du 30 juin 2022 faisant choix de la procédure par procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché «2022-S-029 - Illumination 2022 - Entretien, stockage, montage et démontage du matériel communal»

- prend acte :
 - et confirme les barèmes pour le paiement des salaires des mandataires (échevins et bourgmestre).
 - du projet d'établissement de l'école communale Arc En Ciel dans le cadre du pacte pour un enseignement d'excellence.
 - de la modification de la mise en application du règlement commun de prêt des bibliothèques néerlandophones de la Région de Bruxelles-Capitale à la bibliothèque communale néerlandophone de Forest, à savoir le 1er septembre 2023 au lieu du 1er septembre 2022.

- désigne l'Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'acquisition de dispositifs de stationnement vélo

- conclut une transaction avec la société Archive-IT B.V. afin de payer les factures pour un montant de 357,18 € TVAC pour l'hébergement de dossiers numérisés effectué en dehors du cadre d'un marché public

- prend acte de la démission de Madame Alitia ANGELI de son mandat de membre du Conseil d'administration du Foyer du Sud et propose comme remplaçante, Madame Rabab KHAIRY.

- approuve 1 motion
- entend 8 questions orales de conseillers communaux
- nomme 7 agents
- admet 1 agent en stage.
- prolonge le stage en vue d'une nomination de 2 agents
- met 2 agents en disponibilité
- nomme 1 enseignant francophone et 2 enseignants néerlandophones
- désigne à titre temporaire 5 enseignants néerlandophones
- remplace la secrétaire communale pendant son congé du 05 au 09 septembre 2022